

<http://pierre-alainmillet.fr/Une-premiere-rencontre-pour-la>



programme de la semaine du développement durable

Une première rencontre pour la Zone de Faible Emission

- DHD -



Date de mise en ligne : mardi 1er juin 2021

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le projet de Zone de Faible Emission destinée à améliorer la qualité de l'air en zone urbaine en réduisant progressivement les véhicules émetteurs de dioxyde d'azote jusqu'à les interdire en 2025 est un dossier phare de la majorité métropolitaine qui provoque beaucoup de discussions.

Comme toujours, il y a bien sûr des dimensions politiques à certaines réactions, la ZFE ayant été créé par David Kimelfeld et la majorité de Gérard Collomb, mais certains à droite faisant mine d'oublier qu'ils l'avaient alors voté...

Mais c'est le fonds qui intéressent les habitants et la rencontre organisée ce 3 juin à 18h en mairie et en visio-conférence sera certainement un premier moment utile. Avec le vice-président Jean-Charles Kohlhass en charge de ce dossier, le maire de Vénissieux et des adjoints concernés de la ville, ce sera une table ronde diffusée en visio sur le site de la ville et construite avec les questions posées par les Vénissiens et les contributions de tous les groupes politiques de la majorité municipale.

Vous pourrez suivre cette table ronde en direct sur le site de la ville. Elle sera introduite par le vice-président de la métropole en charge de ce dossier, Jean-Charles Kohlhass et conclue par le maire de Vénissieux, Michèle Picard

Pour rappel, le communiqué commun du 29 mars dernier de la majorité municipale de Vénissieux au moment de la première délibération métropolitaine

Communiqué de la majorité municipale de Vénissieux :

La majorité municipale soutient la politique métropolitaine de réduction des pollutions de l'air, enjeu reconnu de santé publique. Quels que soient nos lieux de vie et notre classe sociale, chaque citoyen doit avoir la meilleure qualité d'air possible. Elle soutient donc l'ambition d'une « Zone de Faible Emission », pour accélérer les évolutions des mobilités et de la qualité du parc automobile.

Des préoccupations sont exprimées sur l'enjeu social de ce projet. Les véhicules autorisés à terme (Crit'Air 0 ou 1), sont nettement plus chers que des véhicules équivalents Crit'Air2.

Sur ce sujet, la majorité métropolitaine souhaite que la politique nationale d'aide à l'achat de véhicules propres évolue pour concentrer les moyens publics vers les foyers à revenus inférieurs au revenu médian.

A l'échelle de Vénissieux, 9000 véhicules existants seront interdits par la loi mobilité en 2026. Le projet de ZFE proposé par la Métropole de Lyon conduit à remplacer 29 000 des 38 000 véhicules immatriculés à Vénissieux. Beaucoup de Vénissiens ont besoin d'un véhicule pour l'accès à l'emploi dans les zones d'activités de toute l'aire urbaine lyonnaise. L'enjeu économique et social est donc de première importance. C'est pourquoi nous souhaitons que la Métropole de Lyon anticipe les évolutions quant à l'achat d'un véhicule propre. Nous insistons sur l'importance du travail en préparation pour organiser l'accompagnement des Vénissiens à l'évolution des mobilités.

Nous aurons besoin d'une offre de transports en commun renforcée notamment dans les quartiers qui en sont actuellement éloignés. Celle-ci a déjà commencé avec le projet de ligne de Tram T10 et devra continuer à s'amplifier. Il nous faudra aussi le développement d'une offre cyclable qui permettra une interconnexion renforcée et sécurisé vers les autres communes de la métropole.

Notre ambition est de réussir la transformation des mobilités afin que chacun trouve une solution concrète de déplacement, et d'accompagner les milliers de Vénissiens concernés par cette ZFE.

Nous organiserons un « forum du Conseil citoyen du développement humain durable » qui sera la première rencontre citoyenne sur ce projet de ZFE et sa mise en oeuvre à l'échelle de Vénissieux.

et pour alimenter les discussions, mes articles publiés sur cette ZFE depuis son annonce à l'été 2020.

[-] 20 novembre 2020 [Pour une ZFE pédagogique et non punitive](#)

[-] 2 février [Contribution aux débats sur la qualité de l'air et le projet de ZFE](#)

[-] 15 mars [Comment faire une ZFE juste socialement](#)

[-] 15 mars [La ZFE ne doit pas être un outil de sanctions des familles populaires](#)

et un article dans le mandat précédent :

[-] 28 janvier 2019 [une ZFE utile, dans un plan oxygène à renforcer...](#)